

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14/01/2025

Grande distribution en crise : appel à un comité de filière dans le cadre du Comité national du commerce (CNC) pour protéger les salariés

Une nouvelle fois ce n'est pas moins de 27 294 salariés qui se retrouvent dans l'incertitude concernant leur futur dans la grande distribution sous l'enseigne Carrefour.

Ce sont 39 magasins qui vont rejoindre le monde des indépendants, 39 magasins qui passent en toute légalité en location-gérance faisant perdre au passage des droits sociaux acquis par les salariés tout au long de leur carrière professionnelle.

La guerre des prix et des parts de marché ne peut être menée au détriment des salariés. Ceux-là même dénommés «travailleurs de la seconde ligne» pendant la pandémie et qui aujourd'hui semblent oubliés.

C'est historique, des magasins hypermarchés ferment, le monde de la grande distribution est en mutation, ce secteur doit faire face à une transformation des organisations du travail, à la disparition de certains métiers. Il est donc urgent de créer le comité de filière dans le cadre du CNC revendiqué par FO, via sa Confédération, auprès du Premier ministre, qui a confirmé, ce 9 janvier, l'engagement pris par le précédent gouvernement.

La FGTA-FO reste mobilisée pour porter, au plus haut de l'État, les revendications des salariés touchés par ces transformations structurelles et conjoncturelles.

La FGTA-FO revendique notamment la sécurisation des acquis sociaux des salariés contraints de changer d'employeur.

Contactez la FGTA-FO

Angélique Bruneau, secrétaire générale-adjointe en charge de la grande distribution
06 72 54 04 97 / angelique.bruneau@fgta-fo.org